

Bourg-en-Bresse,
Le lundi 30 septembre 2019

A Mesdames et Messieurs
les Membres du Bureau

Affaire suivie par : Pascaline FONTAINE
Service des Assemblées
04 74 50 63 48

Objet : Convocation du Bureau

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à une réunion du Bureau qui aura lieu le :

lundi 7 octobre 2019 à 15h30

à

BOURG-EN-BRESSE - Communauté d'Agglomération (3 Avenue d'Arsonval)

Vous trouverez en pièce jointe l'ordre du jour et le rapport.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, l'expression de ma considération distinguée.

Amities



Le Président,

Jean-François DEBAT
Maire de Bourg-en-Bresse
Conseiller régional Auvergne Rhône-Alpes

Bureau du lundi 7 octobre 2019

ORDRE DU JOUR

DECISIONS DE GESTION* :

Finances, Administration Générale, Services aux Communes, Mutualisation

1 - Marché de prestations d'entretien et de nettoyage des locaux de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse - avenant n°1 au lot n° 2 relatif aux prestations de nettoyage et d'entretien courant des locaux des pôles territoriaux de la Communauté d'Agglomération hors le secteur de la Conférence Territoriale Bourg Agglo

Développement Durable, Environnement, Eau et Assainissement, Milieux Aquatiques

2 - Marché de collecte des déchets ménagers et assimilés en porte à porte sur une partie du territoire de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse

Aménagements, Patrimoine, Voirie

- 3 - Avis sur le projet de carte communale de la Commune de Drom (01250)
- 4 - Avis sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de Ceyzériat (01250)
- 5 - Avis sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de Saint-Martin-du-Mont (01160)

Sport, Loisirs et Culture

- 6 - Convention entre l'Université Jean Moulin Lyon 3, le GIP CEUBA et la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse pour l'atelier musique
- 7 - Convention entre la Direction Départementale de l'Education Nationale et la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse pour les Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) à l'Ecole Primaire Saint-Exupéry à Bourg-en-Bresse (01000)
- 8 - Convention entre la société musicale l'Espérance de Viriat et la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse
- 9 - Convention entre le Collège de Brou, l'EPCC Théâtre de Bourg-en-Bresse et la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse pour les Classes à Horaires Aménagés Art Dramatique (CHAAD)
- 10 - Convention entre le Collège du Revermont et la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse pour les Classes à Horaires Aménagés à dominante Vocale (CHAV)
- 11 - Convention entre le Collège Victoire Daubié et la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse pour la Classe Chantante

12 - Convention entre les associations La Truffe et les Oreilles, la Ferme à Jazz, la MJC et la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse pour l'organisation de soirées musicales les "Boeufs au Vinaigre"

13 - Conventions entre les communes de Jasseron, Péronnas, Saint-André-sur-Vieux-Jonc, Saint-Rémy, Servas, le SIVOS Montcet-Montracol-Vandeins et la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse pour les interventions musicales en milieu scolaire

14 - Transports scolaires et de loisirs pour la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse - avenants n° 1 aux marchés de services avec le groupement d'entreprises Cars Philibert et Kéolis Val de Saone

Transports et Mobilités

15 - Conventions d'occupation pour la mise en oeuvre et la gestion des stations de vélos en libre-service

DECISIONS D'ORIENTATION :

- Présentation du projet de relocalisation de la déchèterie de Péronnas
- Accueil de l'amiante en déchèterie
- Point d'étape sur les travaux du Stade Marcel Verchère et de la Piscine Plein Soleil
- Aménagement du Carrefour des Oures
- Aménagement du Carrefour RD117/Avenue Jean Mermoz

** Vous êtes destinataires des rapports. Les décisions de gestion seront présentées et mises en discussions sans être lues.*